

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JANVIER 2021

Le Conseil municipal de la commune de Trévol s'est déroulé le mercredi 18 janvier 2021 en visioconférence, sous la présidence de Mme JACQUARD Marie-Thérèse, maire, suite à une convocation en date du 13 janvier 2021.

Etaient présents :

Mmes et MM. ANGLARÈS Annick, BERTHOMIER Laurence, CHERASSE Alain, DARBELET Pierre, DOMAS Julien, GIRARD Patrice, GUERRIER Laure, JACQUARD Marie-Thérèse, JOLY Catherine, JOUBERT Jean-Paul, MARCADIER Isabelle, MARTEL Didier, PUZENAT Julien, RAY PEROT Agnès, SORUS Monique, TAUBAN Borine, TRION Serge.

Etait absente excusée :

Mme THOMAS-CHALOT Angélique.

Pouvoirs : Mme THOMAS-CHALOT Angélique à Mme JACQUARD Marie-Thérèse.

Secrétaire de séance : Mme MARCADIER Isabelle

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 17 décembre 2020 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

1. Délibération renouvellement ligne de trésorerie

Madame le Maire propose qu'une ligne de trésorerie soit renouvelée, avec un montant maximum de tirage de quatre-vingt-dix mille euros (90.000 €).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Délibération prise en charge de l'Etude de Sol (terrain Cosyn)

Madame le Maire propose que la commune de Trévol prenne en charge l'étude de sol du terrain Cosyn pour l'achat de celui-ci car celle-ci n'était pas prévue par les vendeurs.

Cette étude aurait un coût de 1680 € et c'est une démarche internet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote cette prise en charge.

3. Délibération ATDA (Assistance informatique et télétransmission S2LOW)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les conventions de l'ATDA pour l'assistance informatique (support technique) et l'assistance informatique (mise à disposition d'un dispositif de télétransmission S2LOW/@ctes) pour être en conformité aux règles RGPD.

4. Délibération adressage : nomination des rues (le numérotage donne lieu à un Arrêté municipal)

Certaines dénominations des rues, routes, impasses, et chemins seront examinées par la commission urbanisme-voirie-travaux le jeudi 21 janvier 2021 à 18h30.

Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal.

5. Délibération remboursement à la commune d'Arouër suite à la vente de l'ancienne mini pelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à la commune d'Arouër la moitié de la somme perçue lors de la vente de l'ancienne mini pelle achetée en partenariat soit 900 €.

6. Questions diverses

➤ La maison Cosyn

Mme BERTRAND, représentante Les Domaines, est venue visiter le bien. Elle a trouvé que la maison avait de nombreuses qualités (un bel aspect ; une très bonne isolation des murs ; une bonne situation géographique) mais sa valeur est diminuée par rapport à sa mitoyenneté.

Elle a un mois pour donner son estimation.

Le conseil municipal donne l'autorisation à Mme le Maire pour demander à une personne extérieure une estimation des travaux à effectuer.

Tous les conseillers municipaux sont conviés à une visite de celle-ci le samedi 23 janvier 2021.

➤ La boulangerie

Le dossier évolue bien. Le coût maximum du projet peut être supporté à hauteur de 250 000 € par le boulanger. Toutes les solutions pour que celui-ci construise son bâtiment ou la commune sont à l'étude (bail à la construction, location-vente...).

Certains conseillers trouvent qu'il serait mieux si les murs appartenaient à la commune.

Le matériel n'est pas compris dans l'enveloppe des 250 000 € et reste à la charge du boulanger.

Mme le Maire le reçoit avec son constructeur jeudi prochain.

➤ COVID-19

Mme le Maire annonce que la commune a dépensé pour les produits, masques contre ce virus la somme de 8166.61 €.

➤ Dossier ENIR

Mme le Maire attend que Mme BRIVET dépose son dossier.

➤ Cantine

Avec le dernier protocole, les enfants prennent leur repas dans leur classe. Ils sont contents, plus calmes, plus détendus car ils ont plus de temps pour manger.

Cette procédure donne beaucoup de travail à la restauration.

Un élu ou un membre du CCAS, chaque midi, sont présents pour aider dans une salle de classe.

➤ Conquête du bourg

La consultation des entreprises se finit le 28 janvier prochain. Beaucoup de dossiers ont été retirés.

➤ Orange

Des fils téléphoniques sont pris dans les branches des arbres au lieudit « Louage Saint Jean ». En conséquence un élagage doit être effectué. Après le passage des services de l'ATDA pour l'alignement afin de voir à qui appartenaient ces arbres, il s'avère qu'ils sont à moitié à la commune et à un propriétaire privé. En entente, le coût de l'élagage est réparti en deux soit 640 € HT chacun.

➤ SAUZE

Un devis a été fait pour la forêt, l'allée sommière, pour passer le lamier soit 188 € HT.

➤ Fuites d'eau

La commune a subi des fuites dans les loges de la salle socioculturelle, à l'école Henri Matisse, à la salle des Réaux. Les entreprises concernées sont intervenues.

➤ Carrière JALICOT

L'emplacement a été remblayé.

➤ Diverses informations

Les décorations de Noël ont été retirées, l'élagage des arbres vers l'Eglise et la mairie a été exécuté en même temps que les employés avaient la nacelle louée ainsi que le broyeur du SICTOM.

Le curage des fossés arrive à son terme.

La balayeuse d'Avermes va passer la semaine prochaine.

La végétalisation des tranches 1 et 2 de la ZAC se réalisent.

➤ Association TRATOPA (TRaverse TOn PAys)

Elle aura lieu les 11 et 12 septembre 2021 avec sept épreuves. L'association a trouvé la commune de Trévol très bien équipée. Il y aura trois parcours : 20, 50 100 km, départ dans la Nièvre. Ce sera une première édition officielle.

Il faudra quelques bénévoles pour cette arrivée, et prévoir un évènement autour de celle-ci comme un marché des producteurs locaux, la fête des associations...

Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord pour mettre en place un projet à l'arrivée des participants.

➤ Festival du Château Perché

L'association a demandé à M. DE CHABANNES s'il était d'accord pour que son château reçoive ce festival. Les organisateurs sont en attente de sa réponse.

➤ Site internet

Le site internet a bien avancé et est présenté au conseil municipal. Un logo de la commune est à l'étude. Il sera fini début février 2021.

➤ City stade

L'ATDA réalise une étude de faisabilité. Il sera installé dans la ZAC. Il faut choisir le sol que l'on veut utiliser (enrobé, gazon synthétique, dalle en polyamide...).

Au prochain conseil municipal, des échantillons seront à examiner pour prendre la décision.

➤ CCAS

La prochaine réunion se tiendra le 26 janvier 2021.

➤ Prochain conseil municipal

La date retenue est le 5 février 2021.

La commission des finances se réunira avant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h23.